

Châtillon Infos

N ° 1 0 1

JUIN 2016



Chapelle P9

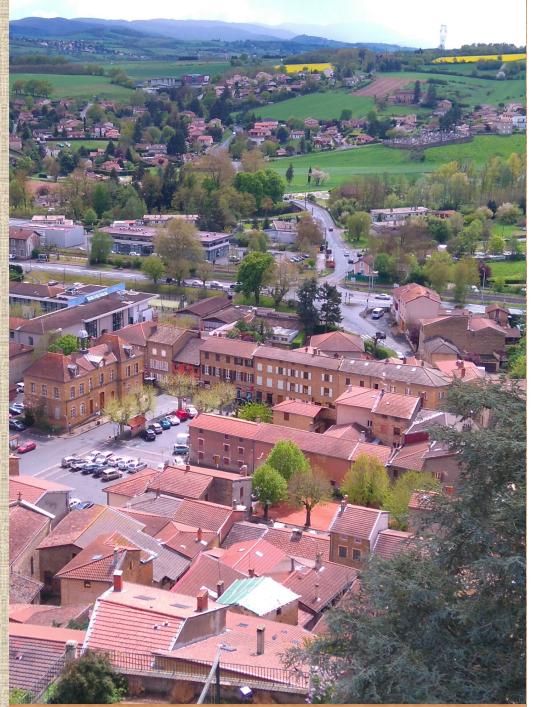


Portrait P11





Flashez ce code pour accéde



Salle Pierre Dupoizat

- Forum des associations le 10 septembre.
- Soirée nature : chauves-souris, faune et fleur de Châtillon.

CHATILLON INFOS N° 101 Juin 2016

SOMMAIRE

Mairie

•	Le mot du Maire	Р3
•	Vos Elus y étaient	P4
•	Le mot du choucas, enquête publique	P5
•	Travaux de voirie	P6
•	Brèves de comptoir d'accueil, savoir vivre ensemble	Р7
•	Brûlage des végétaux	P7
•	P.C.S, Riverains du collège , chantier international	P8
•	Travaux de la chapelle	P9
•	Atelier des TAP, Action réfugiés, police Municipale	P10
•	Portait de Pascal Gutty, éclairage public	P11
•	Agenda 21, marché du village	P12
•	Site internet de la Mairie	P13
•	Nuit des rosés, frelon asiatique, Refuge chauves souris	P14-15
•	Nouveaux tarifs périscolaire	P16
•	Médiathèque	P17

Associations

•	Ateliers révélés	P17
•	A plus	P18
•	CAP Générations	P19
•	Collège de Châtillon	P20
•	Ecole de Musique, batucada BTP	P21
•	Ecole élémentaire	P22
•	Danse Art Concept, ADMR	P23
•	Kimochi, la Palette des Arts	P24
•	Mines de Liens	P25
•	Puces Café	P26
•	T3C Tennis club	P27
•	Sud Azergues Football	P28
•	Info pratique, la Page Ludique	P29
•	La Page Ludique	P30
•	Dates a retenir votre avis nous intéresse	P31

Prochaine édition : Septembre 2016

Le mot du Maire

Notre société ne cesse de vanter les vertus supposées du « nomadisme », et en même temps n'a jamais été aussi sensible aux valeurs du « patrimoine ». C'est de ce dernier que je veux vous parler, car plusieurs événements récents m'y incitent.

Mon vieil ami le dictionnaire m'enseigne que le patrimoine est l'« ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants » ; voilà une définition qui me semble bien cohérente avec la démarche de respect du développement durable engagée par la Municipalité. En d'autres temps, on aurait parlé de « gestion en bon père de famille », mais cela n'est plus politiquement correct.

L'élément le plus visible de notre patrimoine, qui se trouve dans celui-ci depuis près de mille ans, et que nous voudrions bien transmettre à nos descendants pour quelques siècles, c'est la chapelle Notre-Dame du Bon-Secours, dont les travaux de restauration sont maintenant bien en route. Chaque siècle ou presque a apporté sa contribution au bâtiment que nous connaissons aujourd'hui depuis – pour faire simple – sa construction à l'époque romane, son embellissement à l'âge gothique, sa restauration au temps du romantisme. Et il n'est pas nécessaire d'être attaché à l'aspect religieux de l'édifice pour sentir combien il compte dans ce qui fait l'identité de notre village.

Puisque nous manions les siècles à pleines brassées, continuons. Le 27 mai a été organisé par la Communauté de Communes le premier Forum de l'Agriculture, qui s'est ouvert par une intéressante conférence sur la pédologie (c'est-à-dire l'étude des sols) des Pierres dorées. La conférencière, après avoir présenté l'extraordinaire richesse de diversité des sols qui constituent notre terroir, a très bien montré en quoi ils constituent un patrimoine. En effet, si la géologie (le sous-sol) est le fruit de mécanismes naturels agissant depuis des millions d'années, le sol est pour une grande part le produit du travail des hommes. À ce titre, il constitue une véritable richesse, surtout dans une région viticole, mais aussi un bien qu'il convient de protéger si l'on veut transmettre toutes ses potentialités à ceux qui viendront après nous.

Nos paysages, très marqués par l'activité agricole, constituent à l' évidence un élément essentiel de notre cadre de vie. Cela va de soi pour les « vieux Châtillonnais », mais peut-être plus encore pour ceux qui se sont installés récemment parmi nous, et qui ont été séduits par cet environnement.

Pour mieux connaître ce patrimoine, pour mieux apprécier ce que nous avons reçu et savoir ce que nous léguerons, la Municipalité a lancé la réalisation d'un atlas de la biodiversité communal (ABC!) dont la première étape est la constitution d'un inventaire de la faune et de la flore. Ce travail, qui s'étalera sur plusieurs années, ne sera pas seulement l'affaire de spécialistes : y seront associées des associations locales, mais aussi toutes les personnes de bonne volonté. Le but de cet atlas n'est pas seulement scientifique : ce sera aussi un outil d'aménagement du territoire, de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine à tous.

Moucomet

Vos élus y étaient

Réunion des maires pour l'organisation du service police municipale, embauche d'un nouveau policier suite à la mutation de Cyril Chabert

Rencontre d'élus avec les agents de la Maison du Rhône (MDR) du Bois d'Oingt pour des recherches de solutions aux problèmes de circulation particulièrement aux feux du carrefour de la D385

Réunion des associations des Pierres Dorées et des élus des villages en Agenda 21 et au sujet des échanges concernant le développement durable

Réunion des référents ambroisie de la communauté de communes Beaujolais - Pierres Dorées

Réunion publique MSA-ARS (Mutualité Sociale Agricole et Agence Régionale de Santé) et référents intercommunautaires de la com.com sur le thème allergie et ambroisie

Tenue d'un stand aux *Jardiniales* sur la sensibilisation des jardiniers amateurs pour la réduction de l'utilisation des pesticides; tenue d'un stand sur le même thème sur le marché du Bois d'Oingt avec Mine de liens et des élus du groupe Agenda 21 du Bois d'Oingt

Séance de signature de la commune du Bois d'Oingt de la charte "zéro pesticide "

Plusieurs rencontres avec le technicien du Syder référent du secteur pour affiner la stratégie de la municipalité et les propositions de travaux concernant l'éclairage public

Conférences à l'ISARA Lyon, dans le cadre de la soirée développement durable (l'efficacité énergétique, économie circulaire, rénovation énergétique, bien-être et alimentation)

Réunion publique « Au cœur du canton » organisée au Breuil par le Département

Les 24 heures naturalistes des 11et 12 juin sur la commune de Châtillon

Réunion de lancement de l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité communale (inventaire faune-flore) avec tous les acteurs potentiels

Réunions de préparation du chantier international version 2016

Rencontre de la personne référente d'ERDF du secteur concernant plusieurs problématiques

Réunion du comité de rivière Brévenne-Turdine

Journée internationale de lutte contre l'ambroisie : tenue du premier stand d'information et de sensibilisation sur le marché par les référents ambroisie de la commune

Réunion de lancement du « groupe hameaux » : invitation de tous les habitants des 12 hameaux, constitution du groupe élus-habitants

Réunion de lancement d'un groupe élus-habitantsassociations se préoccupant des nuisances sonores sur le territoire communal

Réunions régulières de chantier concernant les travaux de restauration de la chapelle

Rencontres et contacts concernant la recherche de nouveaux médecins

Présence du Maire à plusieurs séances de *Festipla-nètes* organisées par le CCAB

Rencontre élue, représentants de la Licorne et de Géopark pour affiner des réactualisations d'indications de caractéristiques du village

Représentation de la Commune au Tribunal de Grande Instance de Villefranche

Accueil des collégiens Allemands de Fribourg

Inauguration du local du T3C à Chessy

Cérémonie de départ du Sous-Préfet

Cérémonie de départ à la retraite du major de gendarmerie du Bois d'Oingt

Forum de la Communauté de Communes sur l'agriculture

Le mot du choucas...

Au sujet des travaux de la chapelle.

Ah, enfin! La Commune prend en mains la crise du logement, chez nous autres, choucas de Châtillon. Après une longue « étude de faisabilité », notre ami Choucadastre a trouvé le site idéal pour implanter un nichoir géant et moderne, juste à côté de notre donjon favori. Il faut dire que le Conseil avait déjà facilité l'installation de notre roi Choucapétien, sur la flèche de la chapelle, en descendant la croix il y a quelques années. Mais depuis, les affaires ont traîné et mon ami Choucapital m'a expliqué qu'avant de commencer les travaux il fallait remplir la choucagnotte, sans que le délai des subventions soit choucaduc...

Voilà donc que depuis plusieurs semaines, ont été installées des barres d'acier sur notre nouveau Choucachèlème, où nous pouvons nous poser tout à notre aise pour admirer le village. Les plus jeunes d'entre nous jouent même à la choucachette dans ce qu'ils appellent leur choucabane... En attendant la fin de l'installation, les bipèdes jaloux se cassent le bec sur la porte fermée, les visites étant annulées pour cette année 2016. Les quatre roues de ces mêmes bipèdes se garent mieux en ce moment, de peur de gêner les camions et peut-être aussi des choucarabiniers qui verbalisent...

Mais au moment où je vous écris ces mots, choucafteur m'appelle pour me dire qu'une fois réparé, ce sont les chauves-souris réfugiées qui vont être logées dans le clocher avec une porte d'entrée dans un abat-son! Quelle idée? Mais bon, nous allons retourner dans nos ruines du château, où nous sommes les maîtres des lieux, et faire choucadeau du clocher à nos amies noctambules... Il faut savoir partager, c'est ce que vous autres, appelez la biodiversité.



Enquête publique

La Direction Départementale des Territoires communique :

Projet de travaux d'extension de la station d'épuration de Châtillon d'Azergues : l'enquête est ouverte depuis le 6 juin jusqu'au 5 juillet inclus.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier en Mairies de Châtillon et de Lozanne aux jours et heures d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Châtillon le 5 juillet de 15 à 17h.

Travaux de voirie et entretien des chemins et des abords

Planning 2016 des travaux assurés par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées (CCBPD): La stratégie de la commune est de réaliser des travaux aussi bien en centre village que dans les hameaux:

- -Aménagement d'un cheminement sécurisé, rue du Bief
- -Réfection du chemin le long de la Place du 11 novembre.
- -Reprise chemin de Viégo.
- -Réfection du Chemin des Granges (Bande de roulement et ruissellement).

Désherbage, fauchage des abords et des fossés : La campagne de printemps est en cours. Nous rappelons que dans le cadre de notre démarche d'Agenda 21 et de la Charte Zéro Phyto, l'ensemble de ces travaux est mécanique ou manuel et nous avons décidé de diminuer le nombre d'interventions. De ce fait, le nombre de tontes est limité et le fauchage de bord de route est fait prioritairement dans les secteurs dangereux pour la circulation (Carrefours, faible visibilité). Pour faciliter les travaux, la commune a investi dans du matériel de désherbage mécanique, qui permettra d'agir plus efficacement dans les rues avec trottoirs ou sur les espaces en gravier (Esplanade de la salle Pierre Dupoizat, terrains de sports, esplanade des « 52 fusillés »). Du matériel est également mutualisé avec la commune de Chessy. Pour ce qui est des cimetières, qui restent des secteurs problématiques, une campagne de traitement a été évitée grâce aux « Brigades vertes », entreprise de réinsertion, par un arrachage manuel.

Sécurité des voies de circulation: Parmi les remarques que certains d'entre vous déposent dans la boîte de la mairie, en se servant du coupon-réponse du Châtillon-Infos, une plainte récurrente fait état de la vitesse excessive, en particulier sur des petites routes qui servent de transit (Chemin des Grandes Terres, Chemin de Conzy, Chemin de la Barrolière, Route du Pont-de-Dorieux, Chemin du bois du four). Notre volonté est de trouver une solution qui émane des usagers, dans la mesure des réalités budgétaires. Voici quelques rappels : la limitation à 30km n'est possible que dans l'agglomération, selon des conditions draconiennes; l'installation de « ralentisseurs » « plateaux surélevés » n'est pas possible sur des pentes supérieures à 5%... Les rencontres de terrain ont parfois permis de trouver des solutions collectives. Par exemple, pour un riverain qui regrettait le risque de collision en sortant de chez lui, nous avons pu constater que le problème venait en partie de sa haie qui masquait toute visibilité. Quoi qu'il en soit, nous réfléchissons à toutes les remarques, si possible avec ceux qui les font.

Place du 11 novembre : Nos personnels techniques ont fait une réfection de la Place, avec installation d'un nouveau mobilier urbain. Cette réfection s'est faite en lien avec les riverains, qui ont échangé sur leurs attentes.

BREVES DE COMPTOIR D'ACCUEIL

<u>Cartes d'identité</u>: la Préfecture du Rhône qui instruit les demandes de cartes d'identité informe que le délai d'obtention est actuellement de 3 mois.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité plastifiée est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<u>Attention</u>: pour un voyage à l'étranger, certains pays n'acceptent pas les cartes en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Pour connaître la position officielle des autorités des pays par rapport à ces cartes, vous pouvez consulter le site suivant :

http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-desactualites/2014/Duree-de-validite-de-la-CNI

OBJETS PERDUS / TROUVES:

La Mairie centralise les objets trouvés. En règle générale, les objets sont conservés un an. Vous avez perdu un objet :

Vous pouvez nous contacter par téléphone à l'accueil de la Mairie au 04.72.54.26.00 ou vous rendre en Mairie aux heures d'ouverture.

Pour toute récupération d'objet, un justificatif de votre identité sera exigé.

Vous avez trouvé un objet :

Si vous avez trouvé un objet sur la voie publique (papier d'identité, portefeuille, sac à dos, parapluie...), vous pouvez le déposer en Mairie.

Remarques importantes:

Attention, conformément aux directives énoncées par la Préfecture, les cartes nationales d'identité ainsi que les passeports ne peuvent être restitués. Ils sont directement transmis aux services de la préfecture pour destruction.

Savoir vivre ensemble

Rappel de quelques règles pour éviter les incivilités **Bruit d'été**

L'utilisation des outils de bricolage ou de jardinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc, est autorisée aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Il est demandé de ne pas mettre de musique trop forte lorsque votre fenêtre est ouverte, afin de ne pas gêner les personnes qui sont à l'extérieur comme c'est le cas en été.

Paysage et odeurs

Les poubelles ne doivent pas rester à l'extérieur audelà du lundi soir.

Merci à tous les chiens qui ont réussi à éduquer leur maitre à ramasser leur excrément ; il y en a encore quelques-uns à dresser, sans se tromper de bout de la laisse!

Le brûlage des végétaux : une opération aux textes fumeux !

La municipalité a récemment pris contact avec la direction départementale des territoires (DDT) pour une aide à l'interprétation des deux arrêtés relatifs aux brûlages des végétaux.

Voici ce qu'il en ressort :

les deux arrêtés du 20 décembre 2013 traitant du sujet sont consultables sur le site de la Mairie

<u>Pour les particuliers, collectivités et les professionnels</u> (hors agriculteurs et forestiers) la réglementation assimile les déchets verts à des déchets ménagers. Quelque

soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d' incinérateur individuel, **le brûlage est interdit** sauf dérogation accordée par la DDT dans certains cas.

<u>Pour les agriculteurs</u> le principe général est qu'ils ont **l'autorisation de brûler** sauf en période de pollution, car

Châtillon n'est pas situé dans le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise (PPA). Toute-fois il existe des prescriptions à respecter lors des opérations de brûlage de végétaux (voir texte de l'arrêté)

La municipalité réactualise son Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Risque Grippe Aviaire : on ne sait jamais !

En application d'une circulaire préfectorale du 21 février 2006, il est demandé aux personnes détentrices de volatiles, à partir d'un volatile (poules, poulets, canards, oies...) de se déclarer en mairie.

Il est prévu de réactualiser la liste à disposition, ainsi il est demandé aux propriétaires de volatiles de répondre par l'intermédiaire du coupon-réponse en fin de ce bulletin, **avant fin juillet 2016**.

Risque Canicule: anticipons!

Comme pour tout risque, l'anticipation permet de gagner en efficacité.

En ce qui concerne le risque canicule, nous rappelons qu'il existe un registre à l'accueil des mairies permettant à toute personne qui se sent fragilisée par un tel événement de venir volontairement s'inscrire.

Ainsi, la prise de contact et les démarches éventuelles entreprises par les membres du CCAS, des élus et habitants volontaires seront facilitées pendant une éventuelle canicule.

Indépendamment de l'existence de ce registre, rappelons l'importance de la solidarité entre habitants!

Des dépliants d'information sur le risque canicule seront disponibles fin juin à la Mairie.

Pour les riverains du collège...

Un certain nombre de Châtillonnais se sont récemment plaints d'incivilités, voire de dégradations sur des espaces publics ou privés, près du collège Simone Veil. La municipalité a rencontré la principale du collège pour évoquer le problème. La présence de collégiens désœuvrés est souvent due au fait qu'ils sortent à la fin des cours (parfois à 15h30), alors que les transports scolaires n'arrivent qu'à 16h30. Le collège met en place une étude, mais les parents signent une autorisation de sortie, sans savoir ce que font leurs enfants. La plupart du temps, les élèves se comportent bien, mais certains s'éloignent du collège et stationnent chemin du Mapas, occasionnant des troubles, en particulier vers le lotissement du Vallon. Ce sont ces élèves qui importunent les riverains (déchets, bris de verre,

intrusions dans le lotissement, mise en danger d'euxmêmes en s'asseyant au milieu de la route...).

La commune et le collège ont décidé de mettre en place une procédure qui a pour but de dissuader ces débordements : si vous constatez ce genre de chose, nous vous incitons à téléphoner à la Mairie ou au collège, afin qu'un surveillant soit envoyé, que l'identité des élèves soit relevée. En cas d'incivilité, la commune enverra un courrier aux familles de ces enfants. En cas de délinquance avérée, la commune invitera les victimes à donner suite.

Le chantier international de jeunes version 2016

Lors du chantier international 2016, l'activité des jeunes à Châtillon consistera à restaurer un mur en pierres sèches.

Nous renouvelons l'appel aux bonnes volontés pour aider les jeunes, en particulier pour les personnes qui connaissent ce travail, bricoleurs et amoureux des pierres dorées. Le contact avec les habitants est un des objectifs de ce type de séjour.

Certains jeunes fréquentant CAP Générations se joindront au groupe du chantier international. De plus, exceptionnellement cette année, une section des brigades vertes spécialisée en restauration de murs interviendra sur le même mur. Autant de raisons pour s'intéresser à la nature et à l'organisation du chantier.

Des précisions peuvent vous être données à CAP Générations ou à la Mairie. Le séjour à Châtillon se déroulera du 25 au 29 juillet le matin, un repas international aura lieu le 27 à Chessy.

Vous pouvez vous servir du coupon réponse en fin de ce bulletin pour préciser vos intentions.

Les travaux de la chapelle, c'est parti jusqu'en décembre !

Pour arriver jusqu'au début de ces travaux, le temps a paru une éternité. Ce qui est finalement plutôt normal pour une chapelle... Depuis le diagnostic de 2009, nous savons que des travaux importants de consolidation sont nécessaires, mais il a fallu trouver des financements, ce qui explique que les travaux n'ont commencé qu'en 2016. L'objectif est de stabiliser les mouvements du bâtiment, supprimer les infiltrations et sécuriser l'accès.

Début avril 2016, l'entreprise Demars, spécialiste des monuments historiques, a installé un échafaudage autour du clocher en pierre. Cet échafaudage permet de mener les étapes de la première phase : d'abord, le traitement du clocher qui subissait l'érosion et l'invasion de végétaux qui pouvaient entraîner des infiltrations. Le nettoyage terminé, Demars placera un enduit pour mettre en valeur l'alternance de pierres blanches et de briques rouges. En même temps, les couvreurs reprennent toutes les toitures (tuiles et cuivrerie). Parallèlement à cela, un vitrier a démonté les vitraux et va leur installer des grilles de protection ; il restaurera également la croix sommitale de la chapelle, descendue depuis de longues années pour des questions de sécurité. Enfin, lors de cette phase, les menuisiers reprennent les portes d'accès au clocher et les abat-son. Dans le cadre de sa politique de biodiversité, la Commune fait installer un dispositif permettant à des chauves-souris de s'installer dans le clocher.

Durant l'été, commencera la deuxième phase, qui est celle du renforcement de la structure du plancher entre la chapelle haute et la chapelle basse. Une équerre placée dans le plancher donnera de la rigidité au bâtiment qui a tendance à pivoter, entraînant les fissures en façade. Pendant ce temps, le SYDER, concessionnaire de l'éclairage extérieur, déposera l'actuel dispositif, pour le remplacer par un autre qui mettra mieux en valeur le clocher. Nous en profitons pour sécuriser

l'accès à la chapelle, par un nouveau candélabre sur le chemin et une main-courante avec des éclairages à LED sur les escaliers menant à la chapelle haute.

Enfin, à la fin de l'été, commencera la dernière étape : il s'agira de renforcer les fondations. D'après les diagnostics, les mouvements de pivot de la chapelle sont dus à un lessivage de la chaux des fondations. Le maçon devra donc vérifier les fondations du côté du chemin d'accès et les solidifier. Un travail artisanal fastidieux, à l'image des bâtisseurs du moyen-âge...

Nous remercions les riverains de la chapelle de leur patience et nous vous tiendrons au courant de l'évolution des travaux.



POUR RAPPEL...

Montant global de l'opération : 232 782,88 € hors-taxe

Financement

D.R.A.C. / Conservation régionale du Patrimoine historique : 93 112,8 € D.R.E.A.L. / « 1% Paysage et Développement » : 46 556,4 € CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE : 23 278,22€ TOTAL DES SUBVENTIONS PUBLIQUES 162 947,42 €, soit 70 %

PARTICIPATION DE LA COMMUNE : 69 834,67€, soit 30 %

Atelier nature des TAP de l'école primaire encadré par Manon Blanchon

Grâce aux nouveaux rythmes scolaires, les élèves de l'école de Châtillon d'Azergues ont le choix entre plusieurs activités. Certains CM1-CM2 participent à des ateliers nature.



Dessin d'enfant d'un foulque

Au cours de cette année, ils ont pu découvrir les oiseaux, en les observant, en les dessinant, en fabriquant des mangeoires pour cet hiver et des nichoirs pour ce printemps.

Ils ont pu également comprendre le vent à travers la confection de moulin à vent. Etre sensibilisés à l'eau et l'environnement tout en fabriquant des produits ménagers à partir d'ingrédients naturels.

Se plonger dans la nature grâce aux sorties le long de l'Azergues.

Ils ont même fabriqué un volcan, avec éruption!

« Avec la nature, on peut tout faire : créer, aider les animaux, recycler et préserver l'environnement. Grâce à ça, on peut évoluer. » Fiona, CM1.

Exemple de recette :

Produit désinfectant multiusages de 50cl :



Action Réfugiés en pierres dorées

Points forts d'un extrait du compte-rendu de la réunion du 23 mai 2016

Après un rapide historique du collectif depuis septembre 2015, différentes sujets ont animé les échanges, et notamment un retour de stage dans le Pas de calais auprès des migrants.

A court terme II est prévu de prendre contact avec :

- -Clémentine Bertrand, service civique de la Préfecture dédié à l'accueil des réfugiés, pour connaître leur nombre, leur profil, les lieux où ils sont hébergés...
- -Michèle Radisson du « Comité des sans-papiers » de Villefranche pour lui transmettre les comptes rendus de nos réunions précédentes et l'inviter à la prochaine.
- -le collectif de Rivolet qui accueille des sanspapiers.

Singa signifie « Lien » dans une langue africaine et voici ce que l'on peut lire sur son site : « SINGA favorise l'émergence d'espaces et d'outils de rencontre, d'échange et de collaboration entre les personnes réfugiées et leur société d'accueil afin de favoriser le vivre ensemble, l'enrichissement culturel et la création d'emplois ».

Il est prévu de recueillir le témoignage d'un membre d'Amnesty International qui, avec des personnes de Savigny, accueille plusieurs familles de réfugiés syriens. Un contact sera établi avec le Maire de Montrottier, qui accueille 7 familles de réfugiés depuis quelques semaines.

Prochaine réunion : **mardi 5 juillet à 20h30**, salle B. Charvet, Mairie du Bois d'Oingt.

Police municipale

Le changement... c'est pour bientôt

Vous savez que le service de police municipale est géré par un groupement de communes constitué à cet effet, en-dehors de toute structure pré-établie. Ce système offre une grande souplesse pour les communes membres.

Deux événements viennent en modifier le fonctionnement.

D'une part, après la commune de Bagnols, c'est celle du Breuil qui a manifesté son souhait de sortir du dispositif, tandis que celle d'Éveux songe à le réintégrer.

D'autre part, les deux policiers municipaux actuellement en poste ont obtenu une mutation qui permettra à leur carrière d'évoluer ; un nouveau recrutement a été effectué, l'autre est en cours.

Portrait: Pascal Gutty, nouvel agent technique de la commune

C'est un homme de la terre et de la vigne qui a rejoint les services techniques en ce début d'année et qui a succédé à Daniel Pardin. 54 ans, le regard franc, le caractère bien trempé, formidable touche-à-tout comme Daniel, Pascal a aussitôt trouvé sa place dans l'équipe et il apprécie son poste dans la commune. Papa de 3 grands fils: Pierre 30 ans, Guillaume 27 ans et Romain 23 ans, il fait partie d'une grande famille de viticulteurs, son père, ses 4 frères et des neveux sont vignerons. Au départ, travaillant avec son épouse Pascaline, il est exploitant et possède une dizaine de vaches laitières à Bagnols, il vendange des raisins qui donnent des beaujolais rouges et a aussi l'appellation bourgogne blanc. Mais un jour cette activité n'est plus rentable et il se convertit un peu par hasard dans la fabrication de prothèses dentaires (des orthèses permettant de lutter contre l'apnée du sommeil). « Je m'adapte à tout, dit Pascal, j'aimais bien l'ambiance dans cette entreprise, mais c'était trop loin de chez moi, aussi quand une place s'est libérée dans les services techniques de la Mairie de Chessy je n'ai pas hésité. J'ai donc connu Manu Montabone puis Alain Breton. Quand on m'a proposé une embauche à Châtillon je n'ai pas hésité non plus. Je suis satisfait de mon poste ici, et ça me plaît énormément de toucher à tous les domaines : entretien des bâtiments communaux, taille de haies, carrelage, plomberie, poubelles, et aussi placier sur le marché le samedi matin ». Son contrat est passé de 35 à 28 heures par semaine, mais le rythme lui convient car il a

d'autres activités, ayant désormais le statut de conjoint exploitant. « J'ai été super bien accueilli ici, ajoute Pascal, élus, personnel communal et les autres agents techniques, tout le monde a été sympa. De mon côté je suis comme Daniel, je ne regarde pas trop à mes heures et suis toujours disponible pour un coup de main. Franchement, j'aurais préféré rester dans mes vignes, mais il faut prendre la vie comme elle vient ». En plus de leurs multiples activités, Pascal et son épouse, dans leur grande maison, sont « famille d'accueil » depuis 12 ans, et donnent amour et sécurité aux enfants qui leur sont confiés.



Des nouvelles de l'éclairage public

Un an déjà que l'étude du réseau d'éclairage public a démarré. Elle était motivée par la vétusté de l'ensemble et l'obligation de changer 84 ballons fluo dont la fabrication était arrêtée.

Le Châtillon-infos 97, dans la rubrique « votre avis nous intéresse », avait lancé une enquête relative aux anomalies observées sur le réseau et à l'horaire d'une extinction nocturne éventuelle.

En novembre 2015 le SYDER a demandé à toutes les communes de prendre une délibération sur les horaires des extinctions nocturnes et, dans l'attente de travaux à venir, de mettre toutes les horloges à zéro. Dans ce contexte le conseil municipal s'est prononcé, le 18 janvier 2016, pour une extinction de 23H30 à 5H30, ce qui était l'horaire le plus souvent avancé.

Il est prévu cet été d'effectuer des tests. Ceux-ci permettront observations et retours de chacun d'entre nous. Cette phase est indispensable tant il peut y avoir d'écart entre une perception cartographique et la perception réelle. Certaines armoires, sur la rive

droite, vont tester l'extinction entre 23h30 et 5h30. Il s'agit de celles du Pont de Dorieux, de Goutte Chardon, du Suc et d'Amancey, plus fiables que les autres. Une extinction sélective de luminaires sera aussi expérimentée sur le parking de la salle polyvalente, sur la route de Conzy et de la vallée. La mise en lumière de la chapelle sera supprimée pendant la phase des travaux.

Le dossier de changement des 84 ballons fluo en est à la phase du chiffrage avec quelques mauvaises surprises dues à des réseaux souterrains qui ne seraient plus aux normes. Des devis pour améliorer la sécurité des collégiens, passage piéton de la Madone, chemin du MAPAs, d' Amancey sont attendus.

Les solutions d'allumage et extinction par détecteur de présence, ou d'installation solaire sont aussi à prendre en compte pour comparaison en tenant compte de la gestion complexe d'un réseau public traditionnel.

Le coupon « votre avis nous intéresse » est en dernière page, ne l'oublions pas!

AGENDA 21 : une démarche qui se renforce grâce à votre participation. Rejoignez les réalisations en cours, participez à étoffer des initiatives.

Nous ne ferons pas ici la liste des actions engagées : la démarche Agenda 21 étant une véritable gestion du territoire, toutes les actions communales tiennent compte des notions de développement durable. Aussi les gestions quotidiennes de la voirie, de l'urbanisme, l'éclairage public, les préoccupations sociales, environnementales ont chacune leurs lots d'actions qui mériteraient d'être citées au titre de l'Agenda 21. D'ailleurs quelques unes d'entre elles font l'objet d'articles dans le présent bulletin.

Toutefois nous signalerons quelques actions phares, soit parce que l'actualité du moment souligne l'importance du thème, soit parce que l'initiative est une première dans la démarche «faire ensemble avec les habitants et les associations».

La lutte contre l'ambroisie : les deux référents communautaires de Pommiers et de Châtillon ont participé activement à la préparation de la réunion publique de la MSA Ain-Rhône sur le thème «ambroisie et allergie». Ils réactivent aussi le réseau des référents ambroisie communaux afin de mieux motiver et sensibiliser les communes du secteur pour gagner en efficacité, les effets allergisants de l'ambroisie ne connaissant pas les limites communales. L'équipe des 7 référents communaux à Châtillon peut encore s'étoffer, faites vous connaître! Suivant les conditions d'invasion de la plante cette année, des sorties de terrain pourraient être organisées afin de parfaire l'information et la sensibilisation des habitants.

La réduction de l'emploi de pesticides dans le domaine non agricole : la commune continue à appliquer les points de la charte « zéro pesticides » (voir aussi l'article sur la voirie) en sensibilisant les jardiniers amateurs c'est à dire tout un chacun : tenue d'un stand sur le marché du Bois d'Oingt (élus des 2 villages et deux associations : Mines de Liens et Générations Futures) et sur le marché de Châtillon ; exposition de panneaux pédagogiques lors des Jardiniales puis à la médiathèque. L'application des bonnes pratiques à domicile dépend de vous!

Les Jardiniales : outre les très bons échos reçus par cette manifestation organisée par l'association Mines de Liens, nous soulignerons son caractère inter associatif, par exemple la participation de Puces-Café avec une remarquable installation de plantes à troquer et d'objets variés ayant trait au jardinage.

Lancement de deux initiatives :

-un groupe « hameau » ; la première réunion a souligné l'intérêt des habitants pour cette démarche. Ils ont

exprimé leurs requêtes avec un esprit constructif, dans une diversité de domaines : environnement, information, voirie, éclairage public, urbanisme. Vous pouvez rejoindre ce groupe d'actions habitants-élus.

-un groupe « nuisances sonores » : élus et habitants de Châtillon et de Chessy ont fait un premier tour d'idées d'actions souhaitables concernant pour l'instant deux sources de nuisances : l'aérodrome Tarare- Villefranche et l'A89. Pour ces deux points évoqués ou pour d'autres, votre participation peut permettre d'espérer arriver à des solutions réalistes.

Réalisation d'un atlas de la biodiversité communal : inventaire de la faune et de la flore sur le territoire communal lié directement à la diversité des milieux de notre commune, c'est une approche intéressante pour mieux connaître et partager ce qui constitue notre patrimoine naturel. Soyons tous attentifs à la diffusion des informations sur l'état d'avancement de cette opération, car la participation des habitants est prévue, des sorties sur le terrain, des conférences seront proposées. Si vous souhaitez faciliter la connaissance de la faune et de la flore de vos jardins, de vos mares, vous pouvez signaler votre autorisation d'accès à votre propriété.

Sur le site internet de la commune bientôt figureront des suggestions de démarches participatives.

Châtillon « village refuge des chauve-souris» : démarrage le 23 septembre par une soirée conférence expliquant les tenants et aboutissants de cette opération.

L'équipe municipale est à l'écoute de vos réactions, vos suggestions, votre intention de participer.

Vous pouvez utiliser le coupon-réponse en fin de bulletin, ou les contacts directs avec vos élus.

Dernière minute : le 23 septembre il y aura aussi le rendu photographique des inventaires faune-flore effectuée lors des 24h naturalistes les 14 et 15 juin ; venez nombreux découvrir les richesses biologiques de notre commune.

A l'automne seront initiés la mise en place d'actions concernant les déchets et très probablement l'aménagement du terrain contigu au skate-park.

Marché du village

Tous les Samedis matin à Châtillon, les forains vous proposent une diversité de produits et un accueil chaleureux et convivial. Venez les rencontrer. Pour plus d'info, consultez www.chatillondazergues.fr rubrique « vie économique/annuaire économique/sur le marché du Samedi matin »

Site Internet de la Mairie : les QR Codes, kezako ?



Coordonnées et horaires de la Mairie



Horaires de La Poste

Appelés aussi Flash codes, les QR Codes (Quick Responce Codes), sont des code à barres bidimensionnels inventés au Japon en 1994 pour l'industrie automobile. On les voit quelques fois sur les affiches publicitaires, dans les magazines, sur les cartes de visites et sur bien d'autres supports comme sur la couverture de Chatillon-Infos. Ils permettent un accès direct à l'information (contenu Internet, adresse contact...) à partir d'un Smartphone ou d'une tablette numérique. Il suffit d'installer une petite application (le plus souvent gratuite) depuis l'espace de téléchargement : App Store pour les téléphones et tablettes de marque Apple, Play Store pour tous ceux qui fonctionnent sous Android (Les appareils SAM-SUNG étant les plus répandus). Personnellement j'utilise QR Droid sur téléphone Samsung Galaxy. Une fois votre Smartphone opérationnel et connecté à Internet, scannez les codes ci-dessous



Permanences du Maire et des Adjoints



Horaires des déchetteries



Horaires de tonte autorisés



Numéros d'urgences



Coordonnées des commerçants et artisans



Consulter un Chatillon-Infos

Si vous êtes intéressés par d'autres codes et information utiles, merci d'utiliser le coupon réponse pour vous exprimer.

Nuit des rosés et des talents

1^{er} juillet à CHÂTILLON D'AZERGUES à partir de 18h, sur la place

Dans le cadre des « Rosés Nuits d'été » initiés par l'office de tourisme du Beaujolais des pierres dorées, la municipalité organise à partir de 18h, une nuit des rosés et des talents.

Nous profiterons des talents de nos viticulteurs avec dégustation de leurs produits.

Nous découvrirons les talents artistiques de nos

voisins et amis à travers l'exposition et le marché de la création (peintures, bijoux, objets en bois tourné ou flotté, fleurs en papier...) et les talents de nos enfants avec l'orchestre jeune de l'école de musique et les réalisations TAP des enfants du primaire.

Un défilé de mode en rose, organisé par Puces-Café, vous étonnera sans oublier prestidigitateur et maquillages. Des ballades en calèche vous seront proposées et bien sûr vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

Le Frelon Asiatique

« Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année.

Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pavs Bas.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau.

En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc.

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter

C'est à ce moment que nous pouvons agir, en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid.

Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

Quelques précisions :

1 reine = 2 000 à 3 000 individus.

L'an passé avec 1 seul piège à DAX (40) : 72 reines ont été éliminées. »

Commentaire : le piège ne serait pas sélectif et il y a une forte probabilité qu'il détruise d'autres insectes qui sont indigènes mais pas les abeilles qui seraient repoussées par le vin blanc.



Plus d'informations sur : http://mapassionduverger.fr/maladies-et-ravageurs/le-frelon-asiatique/

Refuge pour les chauve-souris

« ET POURQUOI PAS ACCUEILLIR LES CHAUVES-SOURIS DANS VOS BÂTIMENTS ET VOS JAR-DINS »

Voici les grandes lignes de l'opération « refuge pour les chauves-souris » en avant première de la soirée- conférence du 23 septembre.

Au cours des dernières décennies, la plupart des espèces de chauves-souris ont connu une forte régression.

Trente espèces sont présentes dans le département, la plupart d'entre elles occupant des gîtes en bâti. Menacées bien que protégées, les chauves-souris ne sont pas assez prises en compte lors des travaux de rénovation des bâtiments et d'entretien des jardins.

Il y a quelques années, la commune de Châtillon d'Azergues avait déjà pris l'initiative de transformer deux anciens réservoirs d'eau potable pour les chauves -souris, afin d'augmenter le potentiel d'accueil pour ces mammifères.

Aujourd'hui, la commune poursuit ses actions en faveur des chauves-souris, en s'impliquant dans l'opération « refuges pour les chauves-souris ».

Afin de conserver les gîtes dans le bâti et les jardins de ces espèces soumises à des menaces toujours plus croissantes, la FRAPNA-Rhône propose de sensibiliser les habitants de Châtillon d'Azergues à la préservation des chauves-souris et d'apporter un appui technique sur les mesures qui leur sont favorables.

Vous aussi vous pouvez être acteurs de leur conservation en suivant quelques bonnes pratiques! Pour en savoir plus, lire la suite ...

Opération « Refuge pour les chauves-souris »

Au cours des dernières décennies, la plupart des espèces de chauves-souris ont connu une forte régression.

Pour sensibiliser les collectivités et les particuliers à la préservation de ces mammifères volants, la **FRAPNA-Rhône** mène l'opération « Refuge pour les chauves-souris » dans le département.

Espèces protégées depuis 1981, par arrêté ministériel, les chauvessouris sont pourtant rarement prises en compte lors des travaux de rénovation des bâtiments et d'entretien des jardins. La présence de ces animaux discrets étant souvent ignorée, leurs gîtes peuvent être involontairement détruits.

En Bretagne, l'opération « Refuges pour les chauves-souris » a été initiée en 2006 en vue de conserver les gîtes dans le bâti et les jardins. Action déclinée en 2010 à l'échelle régionale par la **LPO** Rhône-Alpes et en 2011 à l'échelle nationale par la **SFEPM**, la FRAPNA-Rhône pilote aujourd'hui cette opération dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon.



Source : Yoann Peyrard

L'objectif

préserver les chauves-souris dans les bâtiments et jardins

Sur les 30 espèces présentes en Rhône-Alpes, 23 sont classées « menacées » ou « quasi-menacées » dans les Listes Rouges.

C'est pourquoi la FRAPNA-Rhône crée un réseau de gîtes à chauvessouris, chez des particuliers ou dans des bâtiments publics.

Les conditions

- signer une simple convention entre la FRAPNA-Rhône et le propriétaire,
- respecter certaines préconisations comme adapter la période des travaux à la présence des chauves-souris, utiliser des produits non toxiques, préserver l'accès aux combles et aux caves ...

L'opération n'engage aucun frais de la part du propriétaire.

Si les bâtiments du propriétaire n'accueillent pas de chauves-souris, l'intégration à ce réseau est tout aussi pertinente afin de les rendre favorables.

Les + de cette action

- bénéficier d'un accompagnement technique par des experts locaux,
- intégrer un réseau d'échanges de savoirs, d'informations et d'événements,
- concrétiser un engagement moral en faveur des chauvessouris.
- valoriser les actions menées par le propriétaire via des supports de communication (autocollant, plaque) pour un effet boule de neige sur les proches et le voisinage.

Aujourd'hui le réseau régional compte 74 refuges : 27 chez des propriétaires privés et 47 appartenant à des communes ou collectivités.

FRAPNA-Rhône - 22 rue Edouard Aynard - 69100 Villeurbanne - 04 37 47 88 50

GLOSSAIRE

FRAPNA-Rhône (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature du Rhône)

LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) de Rhône-Alpes

SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères)

CONTACT

Édouard RIBATTO

Chargé de missions veille écologique FRAPNA-Rhône 06 01 44 52 99 edouard.ribatto@frapna.org









Nouveaux tarifs du périscolaire

La Caisse d'Allocations Familiales, qui aide financièrement la commune à mettre en place un accueil périscolaire le matin avant la classe, le soir pour les enfants de maternelle et le mercredi après-midi, conditionne désormais cette aide au fait que les tarifs soient modulés selon le quotient familial des foyers.

À partir du mois de septembre, les tarifs seront donc les suivants :

Enfants de Châtillon:

Tranche de quotient fami- lial	<u>Matin 07h30- 08h30</u>	Soir 16h30- 18h (maternelle uniquement, pour les pri- maires les études surveil- lées prennent le relais)	Mercredi (de 13h30 à 18h)
De 0 à 500	1,80 €	2,50 €	7,65 €
De 501 à 900	1,90 €	2,65 €	8,10 €
De 901 à 1 200	2€	2,80 €	8,50 €
A partir de 1 201	2,10 €	2,95 €	8,90 €

Enfants hors Châtillon:

Tranche de quotient fami- lial	Matin 07h30- 08h30	Soir 16h30- 18h (maternelle uniquement, pour les pri- maires les études surveil- lées prennent le relais)	Mercredi (de 13h30 à 18h)
De 0 à 500	2,25 €	3€	8,10 €
De 501 à 900	2,40 €	3,25 €	8,55 €
De 901 à 1 200	2,50 €	3,40 €	9€
A partir de 1 201	2,65 €	3,60 €	9,45 €

Tarifs approuvés au CM du 26 juin 2016.

Information des familles via le Châtillon infos et/ou mot d'info diffusé aux parents en juin.

Portant sur de petites sommes, cette modulation ne devrait pas avoir beaucoup de conséquences pour les familles.

Activités périscolaires : fin de la gratuité

Il s'agit là des « Temps d'Activités Périscolaires » que l'État, il y a deux ans, a laissé à la charge des communes pratiquement sans contrepartie financière.

Les communes de Châtillon et Chessy ont alors fait le choix de gérer ensemble cette nouvelle responsabilité, et d'offrir aux enfants des activités à la fois variées et pédagogiquement intéressantes, tout cela pour le moindre coût possible.

Les deux municipalités se sont engagées à la gratuité de ce service tant que l'État apporterait une aide financière (du reste dérisoire).

Aujourd'hui, face à la baisse massive des aides publiques (de l'État, et par contre-coup des autres collectivités), et dans le but de maintenir un service de qualité, les deux communes se sont résolues à demander une contribution financière aux familles, soit 1 € par semaine. Cette somme demeure raisonnable (cela représente environ 36 € par an) pour celles-ci, mais le produit attendu n'est pas anodin pour nos budgets communaux.

Quel est l'avenir de ces TAP ? Vous n'ignorez pas que l'année 2017 comporte des échéances électorales capitales ; quel que soit le résultat des élections, et hormis quelques largesses pré-électorales, il est évident que les aides de l'État n'iront qu'en diminuant. C'est à cela aussi qu'il faut se préparer dès maintenant.

Médiathèque

L'équipe de la médiathèque et les artistes des Ateliers révélés sont heureux de vous annoncer la naissance de l'artothèque! Un nouveau service, qui pèse 15 œuvres d'artistes locaux, empruntables depuis le 6 juin 2016! N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires. Ce nouveau bébé vous sera présenté lors de l'inauguration officielle de l'artothèque, jeudi 8 septembre à 18h00.

Vous avez peut-être remarqué que depuis les beaux jours, la médiathèque vous propose un « coin terrasse », avec chaises longues, revues et livres à disposition. Alors, abonné ou non, n'hésitez pas à vous octroyer une petite pause sur la place! Vous pouvez profiter du panier pour faire un troc de revues et magazines: vous pouvez emporter une revue chez vous, à condition d'en donner une autre à la place pour le panier. Quand le panier est plein, c'est que le don de magazines n'est plus possible!

Attention amis lecteurs retardataires, la mairie a modifié le règlement de la médiathèque, notamment concernant les retards : elle pourra vous réclamer le remplacement ou le remboursement des documents dès le 2^e courrier de rappel ! Pour ne pas être en retard, sachez que lorsque la médiathèque est fermée, vous pouvez rendre vos documents *via* la boîte retour dans la façade de la médiathèque. Vous pouvez aussi voir la liste de vos prêts et les prolonger sur le site http://mediatheque.chatillondazergues.fr

Cet été, la médiathèque sera fermée : du Jeudi 21 juillet au Jeudi 28 juillet inclus du Lundi 9 août au Dimanche 21 août. La fermeture du mois de juillet s'explique par le changement du logiciel informatique qui permet de gérer les collections de la médiathèque. Pendant cette semaine, toutes les données vont être migrées et l'équipe sera formée au nouveau logiciel.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été!

Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy
Place de la Poste – Châtillon
04 78 43 91 61
mediatheque@chatillondazergues.fr
http://mediatheque.chatillondazergues.fr
https://www.facebook.com/mediathequechatillonchessy/
Horaires d'ouverture:
Mardi et Jeudi 16h – 18h30
Mercredi 15h30 – 18h30
Samedi 9h30 – 12h30

ATELIERS RÉVÉLÉS

suivez le fil...

Depuis 2010, le premier week-end du mois d'octobre, nous organisons un événement sur plusieurs villages des Pierres Dorées, où des Artistes et Artisans d'Art ouvrent leurs ateliers au public, donnant ainsi à de nombreux visiteurs l'opportunité de découvrir des univers créatifs originaux et parfois insolites.

Cette année, les dates retenues pour « ATELIERS RÉ-VÉLÉS 2016 » sont : vendredi 30 septembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre, dans les villages de Châtillon, Chessy, Pommiers, Bagnols et Ternand.

Durant cet événement, un spectacle chansons et textes vous sera proposé, pensez à réserver votre soirée.

L'entrée des ateliers est libre et nous vous invitons à nous rendre visite!

NOUVEAU!

ATELIERS RÉVÉLÉS, c'est aussi la création en partenariat avec la Médiathèque de Châtillon-Chessy, d'une ARTHOTHÈQUE.

À partir du 6 juin 2016, les adhérents de la Médiathèque pourront choisir, parmi les œuvres de 9 artistes, peintres, photographes, sculpteurs, celle qui animera leur intérieur, pour une durée limitée (voir les conditions auprès des responsables de la Médiathèque).

ASSOCIATION "ATELIERS RÉVÉLÉS suivez le fil..."

1556 Route de la Vallée

69380 Châtillon d"Azergues

mail: ateliersreveles@orange.fr

Association A plus...

BURKINA FASO

1986 – 2016, 30 ans de lien entre Châtillon et Sidi : pour le meilleur.

En 1986, lors d'un voyage au Burkina Faso, Gérard Traclet découvre le petit village de Sidi. De cette rencontre naîtra le premier projet liant les habitants de Sidi et de Châtillon, les uns construisant une pharmacie, les autres participant à son financement. Trente ans plus

tard, qu'est devenu ce petit village de brousse?

Il y a 30 ans, le village de Sidi comptait 800 habitants. Il fallait emprunter une piste pour le rejoindre. Il ne n'y avait ni pharmacie ni maternité ni école... La seule solution pour beaucoup était de partir du village pour trouver du travail et pour trouver des services en matière de santé et d'éducation.

Trente ans plus tard, les conditions se sont largement améliorées et la population s'est sédentarisée, puisqu'on compte aujourd'hui plus de 2000 habitants à Sidi. La route vers Bobo et Orodara, aménagée en 1990, a favorisé le développement de la culture du coton et d'autres produits agricoles. Grâce à la route, de petits commerces ont vu le jour, apportant des produits de première nécessité au village... Facilitant les communications et participant au développement économique, la route a donc largement contribué à la sédentarisation des habitants.

La vie à SIDI



Mais d'autres facteurs ont également œuvré en ce sens

Diverses constructions ont amélioré les conditions sanitaires des villageois : la pharmacie, sortie de terre en 1986 ; le dispensaire qui assure aux villageois un accès rapide aux soins ; la maternité qui apporte une certaine sécurité aux femmes enceintes et à leurs nouveaux nés ; les forages qui alimentent le village en eau potable. Grâce à ces équipements, la mortalité infantile s'est fortement amoindrie et le nombre d'enfants par famille a nettement diminué, facteur qui s'explique aussi par la volonté des familles de scolariser tous leurs enfants.

Ecole primaire de 3 classes



Mais c'est surtout grâce à l'éducation, domaine dans lequel A plus... a le plus investi, que le changement est arrivé. L'école est construite en 1993. Elle compte trois classes équipées de tables-bancs, accueillant 150 élèves. La cantine assure la préparation des déjeuners des enfants. Des logements sont fournis aux enseignants. Le parrainage des élèves dans le besoin et la construction d'internats aident ceux qui le désirent à poursuivre leur scolarité dans les environs. Autre aspect important, cette offre en matière d'éducation a sans doute freiné l'installation d'une école coranique dans ce secteur et l'islamisation de la population, encore largement animiste.

Depuis le début, seuls les projets proposés par les habitants sont soutenus et ils sont principalement au service de la collectivité pour leur bien être et le développement du village. Les actions d'A plus... ne s'inscrivent pas dans une relation d'assistance mais favorisent le développement de l'autonomie dans le fonctionnement des différentes réalisations

En 30 ans, les habitants de Sidi et les membres d'A Plus... ont donc œuvré à leur petite échelle, tels les colibris de Rabhi. Ces équipements ont apporté aux villageois des conditions de vie relativement confortables.

Forages
Assurant
l'eau potable



La migration économique n'est plus d'actualité à Sidi et si l'association, par son engagement depuis 30 ans, a pu contribuer à ce résultat, on ne peut que s'en féliciter : Permettre aux Africains de vivre décemment dans leur pays n'est-il pas un objectif que nous devons tous embrasser ?

Site internet : http://www.association-aplus.com/

mail: association.aplus@gmail.com

CAP GENERATIONS

Agenda juillet/août 2016

Nuits des talents, vendredi 1^{er} juillet, place du marché à Châtillon, à l'occasion de la soirée « Rosée Nuits d'été » : les jeunes du collège du Bois d'Oingt tiendront la buvette pour financer leur projet de séjour au festival d'Avignon.

« CAP sur la Préhistoire », sortie familiale à la journée, samedi 2 juillet : visite de la grotte du Cerdon et activités préhistoriques : poterie néolithique, chasse au propulseur, peinture préhistorique, démonstration technique du feu. Inscriptions obligatoires auprès du secteur famille.

Pot d'accueil des jeunes du chantier international, mardi 12 juillet : ancien camping de Chessy les Mines

L'heure du thé, participez à un temps d'échange et de rencontre autour d'un thé ou d'un café. Les lundis à CAP Générations, entre 14h30 et 16h30 : 4 et 18 juillet.

Cabanabulle, lieu accueillant les parents et leurs enfants jusqu'à 6 ans pour échanger sur les questions liées à l'éducation, le rôle de parent, la socialisation des enfants, ou tout simplement prendre le temps de réaliser une activité avec son enfant. Les samedis matin de 9h30 à 12h, Espace Jeunes à Lozanne (à côté de la Poste) : Permanences les 25 juin et 2 juillet puis reprise en septembre 2016.

Le jardin CAP'ucine et Romarin (en partenariat avec l'association Mines de Liens) pour cultiver ensemble et partager des compétences : les jardiniers se retrouvent au jardin les mardis matin entre 10h et 12h, si le temps le permet – vers les terrains de sport de la salle des fêtes de Châtillon, à gauche du parking.

Les permanences de la **Cellule Emploi** (1582 route de la Vallée à Chatillon d'Azergues ; entrée à côté de la poste - 2ème étage) : c'est une équipe qui vous accompagne pour votre recherche d'emploi au Pays des Pierres Dorées et du Val d'Azergues les lundis de 9h à 11h, les mardis de 16h à 18h et les samedis de 9h30 à 11h30. Les jeudis, l'équipe est présente à CAP Café (à partir de 8h30 dans les locaux de CAP Générations).

Horaires juillet/août : une seule permanence par semaine, le samedi de 9h30 à 11h30

Accueil de Loisirs Ados pour les vacances d'été

Les séjours :

- Du 18 au 22 juillet 2016 : séjour Multi-activités ou Equitation à Cublize pour les 11/17 ans Tarif : de 170 à 290€
- Du 22 au 26 août 2016 : séjour Quad et nature à Beynat (en Corrèze) pour les 14/17 ans – Tarif : de 250 à 320€

<u>Le chantier International</u> : du 11 au 15 juillet et du 25 au 29 juillet, pour les 14/20 ans – un bon moyen de pratiquer son anglais dans une ambiance conviviale tout en réalisant un chantier citoyen. Tarif : de 10 à 50€ la semaine.

<u>Le stage Hip-hop avec Aman</u>: du 18 au 22 juillet (12 places). Plongée pendant une semaine dans l'univers du hip-hop, ses codes et ses différents modes d'expression.

<u>Les activités à la journée :</u> Du 6 juillet au 29 juillet et du 22 au 26 août : Dès le début des vacances d'été, CAP Générations propose un grand choix d'activités pour que tous les ados puissent trouver de quoi s'occuper et s'éclater : accrobranche, raid nature, stage hip hop, ski nautique, ateliers cuisine, tournois de jeux vidéo, défi musique, tournoi sportifs, sortie Walibi et plein d'autres choses.

Ça s'est passé à CAP Générations :

Nouvelles activités périscolaires

Toute cette année scolaire encore, CAP Générations a coordonné les nouvelles activités périscolaires en lien avec la mairie, l'école primaire et les associations de Châtillon. Les enfants ont pu découvrir ou poursuivre des ateliers de création, sportifs et ludiques. A la fin de cette année, un questionnaire de satisfaction a été proposé aux enfants : plus de 86% sont contents des activités auxquelles ils ont participé ; 94% considèrent avoir appris de nouvelles choses ; 21% sont fatigués après les activités ; par rapport à l'an dernier, 41% considèrent que les activités étaient mieux que l'an dernier et le même pourcentage considère que c'était pareil. Un bilan positif, donc, pour les enfants. Un temps de bilan sera également mis en place avec les différents acteurs afin de procéder à d'éventuels ajustements pour l'année à venir.

Accompagnement des éco-délégués

Durant l'année scolaire 2015-2016, Mario et Mickaël, animateurs à CAP Générations, ont accompagné les éco-délégués du collège de Châtillon tous les vendredis scolaires. Plusieurs actions, en lien avec l'Agenda 21 de la commune, ont ainsi vu le jour : réalisation d'un compost avec des matériaux recyclables, sensibilisation des autres élèves au développement durable, recyclage du papier au collège, vente de gâteaux et crêpes pour contribuer au financement d'actions solidaires sur la commune de Châtillon ... Une action qui se place dans la durée et qui sera donc reconduite l'an prochain.

CAP Générations emmène les jeunes à la Battle of the Year

Dans le cadre des temps informels, un groupe de 7 jeunes danseurs accompagné de deux animateurs de CAP Générations, ont participé à l'un des plus gros événements de la danse hip hop de l'année, la « battle of the year ». Cette année, l'événement s'est déroulé au Zénith Sud de Montpellier. Le groupe a pu ainsi voir les meilleurs « crews » (équipes) du pays, se disputer la première place pour pouvoir représenter la France pour la « battle of the year » au niveau international. Un titre prisé, que les jeunes ont eu la chance de voir en direct grâce à leur participation et aux recettes des actions d'autofinancement qu'ils ont mené en amont.

A venir ...

CAP sur la forme, Ateliers de discussion en anglais ou en espagnol : venez dès maintenant vous inscrire pour la saison 2016/2017 (nombre de places limité).

Conférence « La place de l'enfant au sein de la famille recomposée », courant octobre 2016.

Pour vous renseigner, connaître nos horaires d'inscription, vous investir ou proposer de nouvelles activités, contactez-nous:

Centre social CAP Générations Place de la poste - 69380 Châtillon d'Azergues Accueil du public : lundi, mardi, jeudi : 9h/12h et 14h/17h Mercredi : 14h/17h - Vendredi : 9h/12h

Tél: 04 72 54 48 76 - Email:

<u>cap.generations@numericable.com</u> - Site Internet: <u>www.capgenerations.org</u>

Collège de Châtillon

TOUTE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DU COLLEGE S'ENGAGE A RECUPERER LE PAPIER

Vendredi 20 mai, a eu lieu au collège le lancement officiel de l'opération « récupération du papier ». A cette occasion, Mme Attagniant a remis à chaque enseignant participant au projet une boîte customisée par nos écodélégués afin de récupérer le papier.

Chaque semaine, les barquettes de papier seront vidées par les enseignants eux-mêmes et M. Mazuy sera chargé de l'évacuation à la déchetterie en vue d'un recyclage ciblé.

L'étape suivante consistera à mettre de côté les papiers écrits d'un seul côté afin d'en faire des blocs de brouillons pour tous, élèves, enseignants, personnels administratifs et pourquoi pas parents ?

Ce projet fait participer de nombreuses disciplines, technologie, sciences (SVT, physique), mais aussi français, langues étrangères, arts plastiques... Il est l'aboutissement d'un travail sur l'année, il valorise le travail des élèves engagés qui acquièrent de nombreuses compétences et touchent du doigt de nombreux métiers d'avenir associant technologie



ENCORE UNE MOISSON DE COUPES POUR NOS ELEVES DE TROISIEME

Jeudi 26 mai, une trentaine d'élèves de 3ème, accompagnés de M. Causse et M. Paccalin (professeurs de technologie) se sont rendus au lycée Branly qui accueillait une nouvelle édition du *défi solaire*.

Cette manifestation regroupe 10 collèges du Rhône et de l'Ain dans un vaste projet autour du développement durable. Les élèves ont réalisé des vidéos, des diaporamas, des maquettes et surtout des petits robots alimentés à l'énergie solaire.

La journée a été fructueuse en rencontres et en échanges. Le collège de Châtillon a remporté 3 premiers prix :

Le premier prix de rapidité (voiture robot la plus rapide en ligne droite)

Le premier prix pour la station de recharge en énergie solaire

Le premier prix du diaporama.

Ainsi que plusieurs deuxième et troisième prix.





Les 10 ans de l'école de musique

C'est devant plus de 200 spectateurs qu'une cinquantaine élèves musiciens-chanteurs, jeunes et moins jeunes, se sont produits le 30 avril dans la salle des fêtes de Chatillon.



Pour la 1ère fois l'école de Chessy-Chatillon a animé cette soirée accompagnée des écoles du Bois d'Oingt et de Charnay pour le plaisir de tous.

Un grand merci à nos élèves et professeurs ainsi qu'aux bénévoles.

Vous avez retrouvé une partie des élèves le 11 juin pour la fête du village à Chessy avec une animation batteriepercussions organisé par Jessy.

Puis à Chatillon, le 18 juin devant la médiathèque et puce café, pour la fête de la musique ainsi que le 1er juillet pour la nuit des rosés.

La batucada BTP

La « Tribu BTP » (Bouge Tes Pieds) est un ensemble de percussions festif inspiré des musiques brésiliennes.

Créée en 2007, la troupe compte actuellement une trentaine de musiciens amateurs réparties sur différents instruments.

Le but de la Tribu est de se faire plaisir en apportant rythme, énergie et bonne humeur aux différentes manifestations qui font appels à nous. (Carnavals, Conscrits, Marathons...)

Sébastien Touzeau, professeur de batterie à l'école de musique des Pays du Bois d'Oingt et de Chessy/ Chatillon assure la direction de la troupe. Les répétitions ont lieu tous les vendredi soirs au Mille club de Chatillon d'Azergues de 20h à 22 h.

La « Tribu BTP » est ouverte à toutes les personnes souhaitant partager un moment musical percutant et convivial.

Aucune connaissance musicale n'est demandée.

N'hésitez pas à venir faire un essai (seul ou à plusieurs) en septembre.



Au plaisir de vous voir.

Contacts:

Répétitions : Elise Viviant : 06 32 13 36 17 Prestations : Eric Coissieux : 06 31 25 41 27

Ecole élémentaire

100 jours d'école!

Mardi 8 mars, l'école élémentaire a fêté le 100 ème jour de classe, une journée un peu exceptionnelle et festive! Cette date était très attendue par les élèves du cycle 2 et leurs enseignantes. Depuis le début de l'année, les enfants tenaient scrupuleusement le compte des jours passés en classe. Ce rituel, instauré pour la quatrième année consécutive, est l'occasion de travailler chaque matin l'acquisition de la numération mais aussi de créer du lien entre les 3 classes autour d'un projet commun. C'est donc tous ensemble que nous avons fêté l'événement.

Par équipe de trois, les enfants ont réalisé des défis pour découvrir des nombres. Chaque épreuve réussie permettait de gagner le nombre correspondant afin de reconstituer la grille des 100 premiers nombres. Ces épreuves mathématiques et ludiques ont soulevé l'enthousiasme des participants.



L'après-midi, nous avons fabriqué la couronne du 100^{ème} jour. Puis nous nous sommes réunis dans la cour pour immortaliser cette belle journée !

La grande lessive



Jeudi 24 mars, c'était la grande lessive dans la cour de l'école. Des fils à linge avaient été installés pour accueillir les productions artistiques des enfants sur le thème « Faire bouger les lignes ». A cette occasion, les parents étaient invités à entrer dans la cour pour admirer des œuvres très variées.

Cette manifestation artistique éphémère, initiée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, a pour but de créer du lien social. Et il semble bien, au vu de la fréquentation des parents et de l'enthousiasme des élèves et de leurs enseignants, que le but a été atteint ce jeudi à Châtillon.





Danse art concept

Le 20 mai dernier à la salle des fêtes de Châtillon, a eu lieu la Zumba Night annuelle organisée par Danse Art Concept, une soirée festive inspirée des fétes Holi indiennes avec des lancés de poudres colorées, une soirée sportive où 3 professeurs de Zumba, Wayne Alcide, Dalila Moujani et Meigge Zehani. se sont succédés pour faire danser les participantes pendant 3 heures en extérieur puis sur la scène.



Claire, Carole et Mélanie, membres du bureau de l'association Danse Art Concept préparent d'ors et déjà la rentrée prochaine et vous proposent de venir découvrir les cours de Zumba lors de nos portes ouvertes les 21 et 28 juin à 18h30 et 20h45 à la salle de danse du gymnase communautaire de Chàtillon (en face du collège Simone Veil), 2 euros/cours.

Renseignements: danseartconcept@gmail.com

ADMR

Confronté à une situation de maltraitance ? Personne n'est à l'abri d'être un jour témoin d'une situation de maltraitance.

Chacun doit alors « briser la chaîne du silence » qui conduit à faire perdurer ces situations.

Les étapes à suivre face à une situation de maltraitance Être à l'écoute de la victime, montrer son soutien. Chercher à avoir une vision objective de la situation, en confrontant sa perception de la situation avec le point de vue d'autres personnes (proches, membres de l'équipe).

Informer de la situation : le 3977, la hiérarchie, la police, le Procureur de la République..., suivant la situation

Continuer à être attentif à l'évolution de la situation.

L'équipe du 3977 est présente pour soutenir les appelants à toutes les étapes.

Contacter le 3977

Le numéro d'appel est accessible du lundi au vendredi, de 9h à 19h. C'est un numéro non surtaxé, or éventuel surcoût de l'opérateur. Le 3977 propose :

Une écoute sans jugement :

Les écoutant recueillent la parole de l'appelant, sans jugement, en toute neutralité.

L'anonymat peut être préservé, si la personne le souhaite.

une analyse:

En posant des questions sur le contexte (interventions de professionnels, avis du médecin traitant, existence d'aides financières...), les personnes concernées, l'historique de la situation, les

écoutants aident l'appelant à voir la situation et ses enjeux de manière plus claire, sans dramatiser ni minimiser les faits.

Une information:

L'écoutant va expliquer les suites qui peuvent être données à l'appel et le rôle des partenaires de terrain pour le suivi du dossier.

La levée du secret professionnel

Les faits connus à l'occasion des activités des professionnels de santé sont en principe soumis au secret (article 226-13 du Code Pénal). Cela ne s'applique pas pour des privations ou des sévices infligés à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger, en raison de son âge, son état physique ou psychologique (article 226-14 du Code Pénal et article 434-3). La loi autorise les professionnels de santé à informer les autorités s'ils constatent des actes de maltraitance sans risque de sanction au titre d'une violation du secret professionnel.

Non assistance à personne en danger

L'article 223-6 du Code Pénal précise « quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne, s'abstient de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours ».

Kimochi

20 ans de QI GONG et de TAI JI CHUAN en Vallée d'Azergues.

Cette année notre association, pionnière de ces disciplines en vallée d'Azergues, fêtera ses 20 ans d'existence.

A l'origine Alain Robert, professeur de QI GONG et de TAI JI CHUAN, rencontre Évelyne Berginiat, alors professeur de Yoga à Châtillon, qui lui suggère de proposer une initiation à ces nouvelles disciplines d'origine asiatique dans le cadre d'Univers Yoga.

Le cours débute en septembre 1994, au Mille-Club de Châtillon le jeudi après-midi. Il rassemble rapidement un bon groupe de personnes, beaucoup deviendront des fidèles. Tous apprécient sa simplicité et sa bienveillance; pratiquant de haut niveau en HAIKIDO et JO (art du bâton), il sait encourager chacun à progresser à son niveau, sur sa voie.

En 1996, le groupe décide de prendre son autonomie et de fonder sa propre association. Ainsi est née l'association Taichi Chuan Châtillon, nommée KIMOCHI en 2014.

Dès le début, nous pratiquons le Qi Gong enseigné par ZHOU JING HONG, qui fut le premier à proposer le ZHI NENG QI GONG en France.

Quand Alain rencontre M. Shigeru Uemura, maître japonais d'arts martiaux, il suit son enseignement, et fait évoluer son enseignement du TAI JI CHUAN; il nous encourage à aller à des stages en week-ends, où nous commençons à pratiquer avec M. Uemura; puis lors de semaines de stages d'été, nous progressons dans notre pratique, nous découvrons de nouvelles disciplines, et nous acquérons des connaissances dans le domaine du corps, de l'hygiène de vie.

Alain nous propose de prendre la relève quand il doit quitter l'association. Nous nous partageons les 2 disciplines selon nos affinités, avec l'assurance de continuer à nous former, ce que nous avons régulièrement fait depuis :

Une formation d'animatrice pour Christel, auprès de la fédération SPORT POUR TOUS, qui assure une

pratique en toute sécurité;

La continuité de l'enseignement du TAI JI CHUAN auprès de l'école EMISHI créée par Shigeru Uemura ;

La continuité de l'enseignement du QI GONG auprès de ZHOU JING HONG, en suivant la formation qu'il propose;

L'ouverture de l'enseignement du ZHI NENG QI GONG, avec les élèves directs de maître PANG HE MING, créateur de ce QI GONG contemporain, très complet, soutenu par une théorie élaborée.

L'association est ouverte à tous, débutants et fidèles. Les horaires se sont élargis afin de répondre au besoin de chacun. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour pratiquer dans la simplicité et la bonne humeur.

Des séances de présentation et d'initiation vous sont proposées.

Christel et Françoise, animatrices

Pour atteindre la sérénité et l'harmonie il faut être ... Lent, lent de la lenteur du nuage qui s'effiloche au vent d'été.

Léger, léger de la légèreté du cocon qu'on dévide sans que ne se brise le fil de soie,

Doux, doux de la douceur d'un arc au repos. »

Horaires des cours :

Mardi à Châtillon au Dojo, de 16h45 à 18h15 : Méditation et QI GONG

de 19h30 à 21h : QI GONG

 $\underline{\mathsf{Mercredi}}$ à Chessy, Salle des Fêtes, de 18h à 19h15 : mouvements pour le bien-être et TAI JI.

<u>Jeudi</u> à Châtillon au Dojo, de 14h à 15 : QI GONG, de 15h à 16h : TAI JI.

<u>Dimanche</u> à Châtillon au Dojo, 1 fois par mois de 9h à 11h30 : ateliers de QI GONG.

Renseignements:

Christel: 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr Françoise: 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76

La Palette des Arts

La Palette des Arts, association Châtillon-Chessy, donne des cours de dessin, peinture et de bricolage (maquette etc.) dans une ambiance conviviale aux enfants, adolescents et adultes dans la salle de l'ancienne gare de Châtillon d'Azergues.

Son professeur, Florence JABOUILLE, diplômée en arts plastiques, enseigne toutes les techniques : pastel sec, pastel gras, mine de plomb, sanguine, aquarelle, acrylique, huile... Pas de thème particulier, chacun peut se laisser guider par son inspiration et ses préférences, sur les conseils de Florence.

De nombreux cours sur la semaine (matin, après-midi ou soirée), dans une ambiance très conviviale, permettent à chacun de trouver l'horaire qui lui convient le mieux. Début des cours le 5 septembre 2016.

Inscriptions lors du forum des associations qui aura lieu à Châtillon d'Azergues le 3 septembre 2016, ou renseignements auprès de Florence Jabouille (06 32 57 59 69) ou florence.jabouille@gmail.com

http://association-la-palette-des-arts.e-monsite.com et https://www.facebook.com/

LaPaletteDesArtsChatillonAzergues

Mines de liens

De nombreux événements ont rythmé l'actualité de Mines de Liens ce printemps.

Le 15 avril, les ateliers EAU et Mines d'Images ont organisé conjointement dans le cadre du festival Économie-Écologie une soirée autour du thème « L'eau, bien commun? ». En fin d'après-midi, une trentaine de personnes ont suivi la visite à la découverte de l'eau de la source de Chessy, animée par Emmanuel Cartillier. Après un casse-croûte convivial, un public encore plus nombreux (salle comble!) est venu assister au débat sur la qualité de l'eau potable, ponctué par des extraits de documentaires sur le sujet : Du poison dans l'eau du robinet, Quelle eau buvons-nous vraiment? et Cash Investigation. Thibault GELUYCKENS, fondateur et président de Valseane SAS, la société qui a mis au point, fabrique, diffuse et installe les systèmes de filtration Eauriginelle, et Pierre PIGNARD, de l'association APADE (association travaillant sur l'eau comme bien commun) et ancien élu de Joux, ont apporté un éclairage important au débat. Les personnes présentes étaient concernées, averties et en recherche de solutions concrètes. Le collectif Eau bien commun Brévenne Azerques Turdine Soanan, né dans le sillage du festival, est une réponse toute naturelle à ces attentes. L'objectif de Mines d'Images, susciter le débat, l'échange et des actions concrètes, est donc pleinement atteint avec cette séance!



Le 24 avril, la troisième édition des Jardiniales à Châtillon a su attirer un public toujours plus nombreux : plus de 600 visiteurs ont pu acheter, troquer, échanger des graines, plants, arbustes, outils de jardin. Mais aussi participer à des ateliers pédagogiques autour du jardinage sans pesticide et à des visites de terrain, rendues possibles par la proximité avec le jardin partagé entre Cap générations et Mines de Liens. Un composteur a également été créé au cours de la journée ; il sera bientôt offert à l'école. La promotion du jardinage zéro pesticide s'inscrit dans l'esprit de l'Agenda 21 de la commune, partenaire de l'événement.

Le 13 mai, Mines d'Images a organisé la projection d'une production de l'atelier sur « 10 ans de classes à Chessy » (film réalisé par Claude Barratier). En lever de rideau, l'histoire de la création du trophée des classes, qui vient d'être achevé, a été retracée. Sur la base d'un diaporama proposé par l'initiateur du trophée (classe en 7), les débats se sont engagés et l'histoire a été complétée par des représentants des différentes classes. Nous avons le plaisir de vous annoncer d'ores et déjà une séance ciné-débat citoyen co-organisée avec le collectif Pierres dorées Val d'Azergues, regroupant associations, communes et particuliers. Elle aura lieu le samedi 15 octobre dans l'après-midi avec la projection du film En quête de sens, suivie d'ateliers émergence d'idées. Le lieu et l'heure seront précisés dans le prochain Châtillon Infos.

Mines de Liens, c'est en tout 8 ateliers qui se veulent acteurs du développement local : AMAP Paniers de Liens, atelier SEL (Système d'Échange Local) Mines de SEL, atelier Eau, ciné-débat citoyen Mines d'Images, jardin partagé, groupement d'achats Mines d'achats, atelier Poulailler collectif, atelier de recyclage réparation et création RéCré.

Où nous rencontrer:

- * Distribution des paniers de l'AMAP tous les jeudis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Chessy
- * Café SEL tous les derniers samedis du mois de 17h à 19h à Cap Générations à Châtillon
- * Atelier RéCré tous les derniers samedis du mois de 9h à 12h au Mille-Club de Châtillon

Mieux nous connaître : www.minesdeliens.org

Mines de Liens recherche des locaux, vous avez : une grange, un garage ou un local, inhabité, inoccupé ou trop grand ... contactez-nous : minesdeliens@gmail.com ou appelez le 06 28 07 02 51

PUCES CAFÉ

Deux petits mots qui résonnent familièrement aux oreilles de tous les Châtillonnais!

Vous êtes venus chiner dans notre Boutique?

Vous avez bu un café et dégusté un gâteau sur la terrasse ?

Vous avez trouvé des merveilles lors de nos braderies ?

Vous avez apporté le surplus de vos maisons les premiers samedis du mois ?

C'est SUPER, MERCI à vous!

Mais Puces Café est une association qui bouge!

Les artistes de l'équipe déco renouvellent notre Boutique à chaque saison. De nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe cette année. Nous avons tenu un stand très actif aux Jardiniales de Châtillon. Nous élargissons l'aide que nous apportons :

<u>Toujours des dons en espèces</u> puisque tous nos bénéfices sont redistribués aux associations qui nous en font la demande en proposant un projet. Ainsi en 2016 :un coup de main à la Halte qui a pu réaliser un chantier et donner un premier salaire à des personnes en réinsertion. une participation à l'aménagement d'une cuisine à l'hôpital de l'Arbresle : nos aînés pourront avoir une activité motivante.

un don au collectif de soutien des sans-papiers de Villefranche qui aide des demandeurs de permis de séjour à financer la constitution tellement onéreuse d'un dossier!

Un don à LEA de l'Arbresle qui éprouve en ce moment quelques difficultés.



Et depuis quelques mois, nous aidons matériellement des familles dans le besoin :

Meubles et objets divers pour que La Halte puisse équiper un logement.

Appareils de chauffage, meubles, objets, vêtements pour accueillir 7 familles d'origine syrienne à Montrottier.

Vêtements et objets de première nécessité que des mamans, accompagnées par une personne du Secours Catholique ou autre, viennent choisir en boutique.

Infos en vrac:

BRADERIE de Puces Café le 25 juin.

Les Bons Cadeau de 5 € sont toujours en vente à la Boutique.

La Boutique sera fermée du 31 juillet au 2 septembre 2016.

Bénévoles, Visiteurs ou Donateurs, nous nous retrouverons en pleine forme et encore plus nombreux le **Samedi 3 septembre**, jour des dons !!

Bonnes vacances à tous !



T₃C

Initiée l'année dernière par la Fédération, la fête du tennis a été reconduite cette année au milieu du tournoi de Roland-Garros. L'occasion a été belle pour le T3C de proposer le samedi 28 mai, de 9 h à 18 h, quelques animations festives à destination des adultes et des enfants : Les nombreux participants ont frappé quelques balles, profité des animations, participé à la tombola nationale de la FFT et ont pu pique -niquer en profitant du stand Hot dog mis en place par les membres du bureau... Quels que soient l'âge et le niveau, chacun est venu découvrir le tennis, l'organisation du T3C et rencontrer les membres du club. Une VRAIE réussite !!!



Et n'oubliez pas pour la fin de saison les tournois multi chances pour les équipes jeunes de Châtillon les 25 juin et 3 Juillet

Et si vous voulez découvrir le tennis, venez profiter des nouvelles formules de licences particulièrement intéressantes pour les jeunes et les adultes débutants.

T3C (Tennis Club Chessy Chatillon)

Mairie

69380 CHATILLON

06.80.33.41.61

www.club.fft.fr/t3c

Sud Azergues Football

La saison du SUD AZERGUES FOOTBALL se termine avec 9 mois bien remplis et chargés en émotions pour toutes les catégories des U7 aux vétérans sans oublier les féminines et le futsal. L'heure est déjà au bilan que dresse Franck Patouillet le directeur sportif : « Au rayon des satisfactions, nous avons la montée de l'équipe fanion au plus haut niveau du district en finissant première de sa poule, celle des U15 également première de sa poule, le remarquable parcours des U13 qualifiés en inter groupement et finissant premiers, la fantastique saison du futsal avec un 8^{ème} tour de coupe de France et une accession, et enfin le grand succès du Tournoi de pierres dorées U11. Le club continue de progresser, de se structurer et l'effectif et le nombre d'équipes ne cessent d'augmenter depuis 4 ans de fusion. Nous avons une équipe d'éducateurs et de dirigeants exceptionnelle sans laquelle le club ne pourrait nourrir autant de satisfactions et de stabilité. » La formation restera la priorité du club tout en gardant les valeurs qui font la force de ce club et l'équipe fanion devrait confirmer son ascension en se maintenant au plus haut niveau du district. Avant de clôturer cette saison, il reste encore nos tournoi U13 et U8/U9 qui auront respectivement lieu les 4 et 5 Juin 2016 à Chatillon sans oublier notre stage d'été du 18 au 22 juillet puis 25 au 29 juillet ouvert également aux non licenciés du club.

VIVE LE SAF!!!





Info pratiques

Pharmacie de garde en juillet:

samedi 2/07/2016 « nuit » et dimanche 3/07/2016 « jour et nuit »: Pharmacie TACCARD les Granges Blanches 69620 Ternand. Tel: 04 74 71 30 00.

samedi 9//072016 « nuit » et dimanche 10/07/2016 « jour et nuit »: Pharmacie de Pommier 69480 Pommier. Tel: 04 74 65 98 29.

mercredi 13/07/2016 « nuit » et jeudi 14/07/2016 « jour et nuit »:Pharmacie de Châtillon 1522 route de la Vallée 69380 Châtillon. Tel : 04 78 43 92 52.

samedi 16/07/2016 « nuit » et dimanche 17/072016 « jour et nuit » : Pharmacie du Sarment Bussac 219 place Bernigal Guillemin 69620 Le Bois d'Oingt. Tel: 04 74 71 60 39.

samedi 23/07/2016 « nuit » et dimanche24/07/2016 « jour et nuit »: Pharmacie des pierres Dorées 790 route de Lyon 69480 Anse. Tel: 04 74 09 96 39.

samedi 30/07/2016 « nuit » et dimanche 31/07/2016 « jour et nuit » : Pharmacie de morancé 1 rue du Coteau 69480 Morancé. Tel: 04 78 43 67 27.

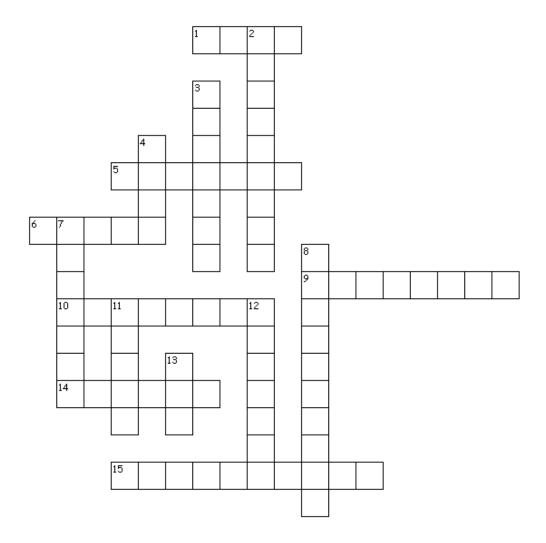
La page ludique

D'où a été prise cette photo du Mille club de Châtillon? Réponse en bas de page*



(*) de Châtillon-en-Vendelais (35)

La Page Ludique (suite)



Horizontal

- 1. Elle peut être sur nos chiens et chats ou au café
- 5. Animal équin mythologique
- 6. Primaire ou maternelle
- 9. A Chatillon ils sont révelés
- 10. La notre est en travaux
- 14. Vertes ou chauves
- 15. Quand tout le monde dit oui ou non

Vertical

- 2. Quand tout le monde s'accorde
- 4. Elle peut être de cuivre ou de liens
- 7. Elles sonnent ou apportent du chocolat
- 8. S de PCS
- 11. Il y a AMOINS et ...
- 12. Policière ou publique
- 13. Rouge, rosé, blanc,...

Dates à retenir

1^{er} juillet : nuit des rosés et des talents à partir de 18h sur la place du 11 novembre.

12 juillet : pot d'accueil pour les jeunes du chantier international, à l'ancien camping de Chessy ; c'est l'occasion d'un premier contact avec les jeunes.

25 au 29 juillet : chantier international sur Châtillon : restauration d'un mur en pierres sèches ; rappel : appel à des bonnes volontés pour encadrer les jeunes quelques heures.

3 et 4 septembre : fête des classes en 6.

10 septembre : forum des associations Châtillon-Chessy à la salle Pierre Dupoizat à Châtillon.

23 septembre : soirée conférence sur les chauves-souris : lancement de l'opération « Châtillon village refuge des chauves-souris » et rendu photographique des 24h naturalistes.

15 octobre : Projection du film « En quête de sens » à la salle Pierre Dupoizat, 14h30 (séance). Ce film est l'histoire de deux amis d'enfance qui ont décidé de tout quitter pour aller questionner la marche du monde. Leur voyage initiatique sur plusieurs continents est une invitation à reconsidérer notre rapport à la nature, au bonheur et au sens de la vie... Leurs pas les amènent à rencontrer Vandana Shiva, Pierre Rabhi, Hervé Kempf... http://enquetedesens-lefilm.com/16h30 ateliers réflexion et émergences d'idées d'actions concrètes, par petits groupes En parallèle ateliers enfants (lecture, contes, philo...)

18h30 - 19h30 Synthèse, restitution des échanges des groupes

5 novembre 2016 : spectacle de guignol au mille club

3 décembre 2016 : Sainte Barbe, organisée par les pompiers de Chatillon-Chessy

Votre avis nous intéresse

Nous évoquons les requêtes reçues dans la boite à suggestions, dans la boite aux lettres de la mairie à l'aide du coupon réponse qui se trouve en dernière page des Châtillon-infos ou sous forme de supports divers:

une motion signée par 8 personnes: tous les points qui concernent la voirie font quasiment tous l'objet de réponses dans l'article du présent bulletin concernant la voirie. Ces sujets sont aussi argumentés dans une lettre de 3 pages ; la non réalisation du rond- point à la sortie du village reste une préoccupation primordiale. La sécurité des riverains et des piétons ancienne grande rue sera examinée par le comité consultatif voirie.

La propreté du village: la planification du circuit de la balayeuse sera considérée afin d'avoir une explication de soi-disant absence de passages dans un secteur de l'ancienne grande rue. L'incivilité des propriétaires de chiens déposant leurs excréments sur la place du 11 novembre fera l'objet d'une attention spécifique.

la requête de riverains du chemin de Conzy et plus spécifiquement au niveau du carrefour du cimetière d'Amancey (vitesse excessive et stop non respecté) sera examinée lors d'une rencontre avec des représentants de la municipalité et des riverains.

Le projet d'installation de nouveaux compteurs ERDF dit compteur Linky fait l'objet de messages d'inquiétude arrivant en mairie , sur les effets des rayonnements électromagnétiques émis par ces dispositifs .Tous les maires ont reçu un document d'ERDF sur ce type de compteur. La municipalité réfléchit quelle suite donnée à ce contexte sachant qu'une action du programme agenda 21 de Châtillon s'intitule « organiser des évènements de sensibilisation à la santé publique »

Ensemble...



Retrouvez vos association au Forum qui se tiendra le 10 Septembre 2016 Salle Pierre Dupoizat A Châtillon

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boite à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet <u>www.chatillondazergues.fr</u>

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible.

Nom, Prénom (facultatif)

Votre texte ici